

Des actualités sur le secteur de l'eau et de l'assainissement au Sénégal et sur la vie du réseau !

Dans ce numéro :

Actualités

- Retour sur le Forum de Brasilia et les perspectives de Dakar 2021
- Enseignements de la Revue Sectorielle Conjointe 2018 : Synthèse des performances
- Appui budgétaire non ciblé au Ministère de l'Hydraulique

Eau Potable

- Quelles orientations de la réforme de seconde génération en hydraulique urbaine ?
- Délégation de service public d'eau en milieu rural : Où en est-on ? Quel contrôle des délégataires ?

Assainissement

- De nouvelles références documentaires
- De nombreuses initiatives de la société civile en appui au secteur

Promotion de la GIRE

- Le PAGIRE en actualisation
- Documentation utile

Vie du réseau

- Capitalisation FISONG à Dakar
- Atelier Sous-régional solaire
- Journée Eau & Assainissement à Paris

Et aussi...

- De nouvelles publications
- L'agenda des événements du secteur en France et au Sénégal



CONTACTS

en France : milin@pseau.org
au Sénégal : dame.ndiaye@pseau.org

Retour sur le Forum de Brasilia et perspectives Dakar 2021 !



Le 8^{ème} Forum Mondial de l'Eau s'est déroulé du 18 au 23 mars 2018 à Brasilia et a connu une bonne participation, notamment auprès du grand public brésilien, fortement mobilisé autour de la cause de l'eau.

Le pS-Eau était présent en tant qu'organisateur de sessions et intervenant, notamment sur la thématique de [l'énergie solaire](#) pour les services d'eau et de [l'approche filière pour l'assainissement dans les petites villes](#). Il a largement diffusé [un guide actualisé](#), qui décrypte de manière détaillée les cibles et les indicateurs de l'ODD 6 consacré à l'eau et l'assainissement.

Les [Déclarations finales](#), issues des différents processus (thématiques, politiques, *sustainability* etc.) et groupes d'acteurs (ministres, parlementaires, autorités locales, juges et magistrats, société civile) sont disponibles sur le [site 8^{ème} Forum de l'Eau](#).

Le **Sénégal**, pays hôte du 9^{ème} Forum, y était bien représenté avec une forte délégation conduite par le Ministre de l'Hydraulique et de l'Assainissement, M. Mansour FAYE. En plus d'être attractif au grand public, le Pavillon Sénégal a enregistré l'animation de 21 sessions thématiques dont le lancement du Fonds bleu par le Premier Ministre Sénégalais et la feuille de route de mobilisation de la jeunesse du monde pour Dakar 2021, partagée par les jeunes professionnels sénégalais.



Le thème général du forum de Dakar s'intitule « **Sécurité de l'eau pour la paix et le développement durable** »

Eau-Vive, la **Coalition eau** et le **réseau Effet Papillon** ont aussi organisé une session sur le Pavillon Sénégal intitulé « en route vers Dakar 2021 » en présence des Ministres Burkinabé et Sénégalais de l'eau. L'objectif était de réfléchir dès à présent à la mobilisation des OSC et des collectivités territoriales afin (1) d'aboutir à des propositions concrètes et partagées pour une reconnaissance et un renforcement du rôle des OSC et des autorités locales dans la gestion et le suivi des services d'eau et d'assainissement, (2) de faire en sorte que les propositions issues des ateliers et forums nationaux préparatoires soient mieux prises en compte par les organisateurs du Forum, (3) de travailler au renforcement du contenu Déclarations issues des différents processus et de leurs poids pour permettre un effet levier vers d'autres instances.

Le Sénégal, souhaite faire du 9^{ème} forum, un forum des *Résultats* en présentant 2021 projets concrets issus de l'ensemble des continents et non pas seulement africains, avec une priorité pour le monde rural et un travail de concertation inclusif pour la préparation des déclarations ministérielles et parlementaires.

Le pS-Eau et les acteurs du réseau sont d'ores et déjà mobilisés pour y participer !

Contacts :

Au Sénégal: M. Dame Ndiaye dame.ndiaye@pseau.org

En France : M. Christophe Le Jallé le-jalle@pseau.org

Les principaux enseignements de la revue annuelle 2018 du secteur



La première revue sectorielle conjointe du Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement, dans le cadre de l'agenda 2030, a fait, début avril, la synthèse des performances et les perspectives de la mise en œuvre de l'objectif de développement durable (ODD6).

La Cellule de Planification, de Coordination et de Suivi des Projets et Programmes (CPCSP) qui fusionne la CEP et la CC-PEPAM, a présenté le bilan réalisé par le secteur en 2017, auprès de l'ensemble des acteurs du secteur (gouvernement, collectivités locales, ONGs, société civile, secteur privé, associations d'usagers et de consommateurs, partenaires techniques et financiers, etc..)

La CPCSP pilote essentiellement quatre programmes majeurs du ministère i) Gestion intégrée des ressources en eau (PGIRE), ii) Accès à l'eau potable (PAEP), iii) Assainissement et gestion des eaux pluviales (PAGEP) et iv) Coordination sectorielle et gestion administrative.

L'enquête ménage sectorielle menée par l'ANSD en 2017 a permis de présenter les résultats suivant les cibles OMD. Le bilan confirme et affiche un dépassement de la cible pour l'accès à l'eau potable et une hausse de +3,6% sur le taux d'accès global à un assainissement amélioré. L'exercice de rapportage de la situation d'accès à la référence de développement durable donne pour l'hydraulique rurale un taux ODD de 79,1% contre 91,3% par rapport aux critères des OMD.

Hydraulique urbaine - 2017	
Taux en rapport aux cibles	OMD
Taux d'accès global	98,5%
Taux d'accès par branchement privé	90,3%
Taux d'accès par borne fontaine	8,4%

Hydraulique rurale - 2017		
Taux en rapport aux cibles	OMD	ODD
Taux d'accès global	91,3%	79,1%
Taux d'accès par adduction d'eau	79,3%	
Taux d'équipement en pompe doseuse	6%	

Assainissement rural : De bons points pour l'accès aux équipements améliorés

Le taux d'accès à des installations sanitaires adéquates s'établit à 42,3% (Enquête ménage sectorielle / ANSD en 2017) contre 38,7% en 2016 (EDS-continue) soit une hausse de 3,6 points. Cette performance est le fruit d'une mobilisation financière (2,5 milliards décaissés sur les 5,3 milliards mobilisés) dont 80% est subventionnée par l'Etat sur la période. Les autres résultats se présentent ainsi :

Assainissement - 2017	Rural	Urbain
Défécation à l'air libre (DAL)	29%	4%
Latrines non améliorées et/ou partagées	29%	28%
Latrines améliorées	42,3%	67%

❖ Pour plus d'informations : [Télécharger la présentation de la Revue 2018](#)

La nouvelle Lettre de Politique Sectorielle 2016-2025 validée



[Télécharger la LPSD](#)

La Lettre de Politique Sectorielle de Développement (LPSD) 2016-2025 a été finalisée et signée conjointement par le Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan et le Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement en décembre 2017. Elle intègre les nouveaux paradigmes de l'ODD 6, de la Déclaration de Paris sur le changement climatique et les nouvelles directives de gouvernance de l'UEMOA sur l'efficacité des politiques publiques.

Elle se décline en quatre objectifs stratégiques, à savoir : (i) renforcer la bonne gouvernance du secteur, (ii) assurer une gestion intégrée et efficace des ressources en eau en vue de la satisfaction durable des besoins liés à tous les usages, (iii) promouvoir l'accès universel à l'eau potable à travers le renforcement des infrastructures garantissant la continuité et la qualité du service public, et (iv) promouvoir une bonne gestion des eaux usées, des excréta et des eaux pluviales.

La LPSD fera l'objet d'une actualisation au terme d'une période de cinq ans, en 2020, afin de s'adapter en continu à la dynamique d'évolution des orientations publiques nationales.

Elle précise donc pour le secteur :

- Le contexte général du secteur de l'eau et de l'assainissement ;
- L'analyse situationnelle ;
- Le cadrage stratégique ;
- Les modalités opérationnelles ;
- Le cadre de suivi-évaluation.

La France et l'Union Européenne apportent un appui budgétaire direct non ciblé au Ministère de l'hydraulique et de l'assainissement

Les efforts du Sénégal qui a engagé des réformes sectorielles importantes et qui s'est doté de nouveaux outils réglementaires et politiques dont la dernière Lettre de politique sectorielle a conduit ses partenaires financiers de l'Agence Française de Développement et l'Union européenne à soutenir le processus de réformes en cours par un appui budgétaire direct au Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement du Sénégal. Une subvention d'un million d'euros et un prêt de 40 millions d'euros (environ 26 milliards de FCFA) de l'AFD couplé d'une subvention du même montant de l'Union Européenne viendront soutenir la politique publique du Sénégal en matière d'eau et d'assainissement pour une période de 3 ans (2018-2021).

Les objectifs fixés par l'ensemble des partenaires sont les suivants :

1. Achever les réformes sectorielles ;
2. Accompagner la mise en œuvre d'une politique de gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) en tenant compte des effets du changement climatique ;
3. Améliorer l'accès à l'eau potable et à l'assainissement, en milieu rural notamment avec la réalisation de 30 000 branchements à l'eau potable et 75 000 latrines améliorées.

Quelles orientations pour la réforme de seconde génération de l'hydraulique urbaine ?

Le contrat d'affermage entre l'Etat, la SONES et la SDE, signé en 1996, arrivera à expiration le 31 décembre 2018. Après avoir été prorogé à de nombreuses reprises par avenant, un appel d'offres international, démarré en 2017, verra le recrutement d'un opérateur six mois avant l'échéance du contrat.

Tous les acteurs du secteur semblent unanimes pour dire que la réforme engagée en 1995 a pleinement favorisé l'amélioration de l'accès à l'eau dans le périmètre affermé de la SONES – SDE. Nonobstant ce résultat, de nombreux défis restent à relever :

- L'accès de tous au service selon la définition de l'ODD 6
- L'équilibre financier de l'hydraulique urbaine et la construction de la viabilité financière de l'exploitation de l'assainissement urbain
- Une tarification du service adaptée au besoin du secteur et socialement acceptable.



Pour rehausser les standards, les autorités sectorielles envisagent plusieurs options de réformes institutionnelles. Les orientations actuelles sont les suivantes :

- La confirmation du partenariat public-privé en consolidant le rôle du fermier dans l'exploitation et en renforçant sa contribution dans les investissements de production et de renouvellement
- Le renforcement de la synergie entre l'eau potable et l'assainissement sous l'angle financier, opérationnel et structurel
- Le renforcement et l'évolution du cadre organisationnel de la régulation du secteur au regard des insuffisances notées dans le suivi des contrats de performance (Etat, Sones, Sde, Onas)

« Analyse rétrospective du secteur urbain de l'eau potable au Sénégal, un partenariat public-privé à l'épreuve du temps » – Note Technique AFD

NOTES TECHNIQUES
TECHNICAL REPORTS



Analyse rétrospective du secteur urbain de l'eau potable au Sénégal : un partenariat public-privé à l'épreuve du temps



Auteurs : Christiane PLOMB
Coordination : Sarah BOUAFIA (AFD)



Pays : Sénégal
Mots-clés : PPP, Eau potable, Bâtiment

AFD, 1 rue André Berthelot, 92000 Nanterre Cedex - Tél : 01 21 21 21 21 - Fax : 01 21 21 21 21
www.afd.fr

Une étude pilotée par la *direction Innovation, Recherche et Savoirs* de l'AFD propose une analyse rétrospective du partenariat public – privé (PPP) qui gouverne le secteur depuis 1995.

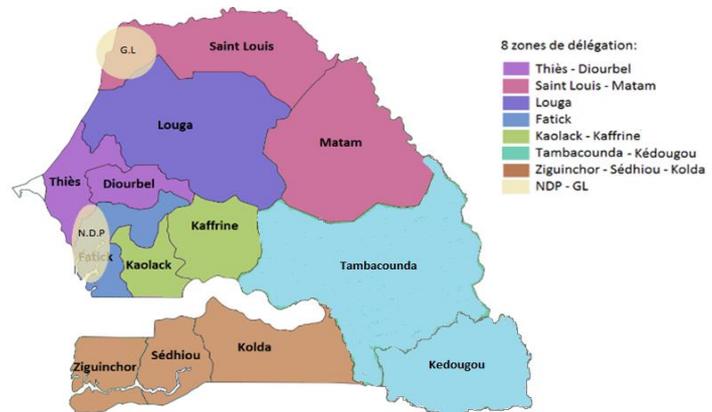
L'étude identifie plusieurs points de rupture du partenariat initial entre l'Etat, la société de patrimoine (SONES), et le fermier (SDE). Après une première période qualifiée d'exemplaire en matière de partenariat public-privé de 1996 à 2002 et des résultats performants, la modification progressive du périmètre des coûts inclus dans le « prix exploitant » de la SDE a réduit progressivement le caractère risqué de l'affermage pour la SDE et brisé le mode de régulation par les prix. Parallèlement, l'étude considère que le gel des tarifs moyens de l'eau pour les ménages a fragilisé la SONES.

[Télécharger la note](#)

Hydraulique rurale : Délégation de service public (DSP), où en est-on ?

Depuis la création de l'OFOR en 2014, huit (8) périmètres de délégation ont été définis pour l'ensemble du territoire.

Sur ces périmètres, six (6) délégations sont attribuées mais une seule est opérationnelle.



- **Le périmètre du Notto-Diosmone-Palmarin et du Gorom-Lampsar** comprend 4 forages à gros débits et 13 unités de potabilisation. Il a été attribué à **SEOH** (Sénégal, Rwanda, Hollande). La délégation est opérationnelle depuis juillet 2015
- **Les régions de Thiès et de Diourbel** : ce périmètre comprend 263 systèmes d'approvisionnement en eau (SAEP). Il a été attribué à **AQUATECH** – (Sénégal, Canada). Le contrat est signé et approuvé. Le démarrage a eu lieu le 1^{er} avril 2018
- **Les régions de Kaolack et de Kaffrine**, comptent 279 SAEP. La délégation est attribuée à la société **Flex'Eau** (Sénégal, Mali). Le contrat est signé et approuvé. Cet opérateur a fait l'option d'investir sur le solaire pour l'énergie de pompage, le démarrage devrait avoir lieu prochainement
- **La région de Tambacounda** (227 SAEP), la délégation est attribuée à la société **SOGES** (Sénégal, Tunisie), le contrat est en phase d'approbation.
- **Les régions de Saint-Louis et Matam** ainsi que la région de Louga qui constituent deux périmètres distincts ont été attribués à la **SDE**, le contrat est en phase de négociation.
- **La région de Fatick** qui comprend 78 SAEP est attribuée au groupement **Comet/Brl/Iysa**
- **Les régions de Ziguinchor, Sédhiou et Kolda** sont attribuées au groupement **Aquatech /Munif Group**

Quel contrôle des délégataires en milieu rural ?



Le contrôle des délégataires de service public d'eau est une activité régulière de l'OFOR, à travers sa direction du contrôle de l'exploitation. L'office des forages ruraux assure un contrôle global et est lié aux sociétés délégataires par un **contrat d'affermage** (délégation gestion de la production, maintenance, distribution, facturation et recouvrement) et un **contrat de performance** (renforcement de l'efficacité et de l'efficience pour une gestion professionnelle des systèmes d'AEP en assurant une viabilité et une continuité du service public d'eau potable). Les indicateurs du contrôle de l'exploitation au recouvrement sont conçus pour un suivi permanent des aspects

techniques/technologiques, des aspects liés à la qualité de l'eau et du service et enfin des aspects financiers et du renouvellement du réseau. Pour le suivi de la qualité bactériologique de l'eau, l'OFOR s'appuie sur des laboratoires d'analyses d'eau et a construit des partenariats avec l'université de Ziguinchor et l'hôpital régional de Matam.

❖ Pour plus d'informations, consulter le site de l'OFOR : www.forage-ruraux.sn

Des références documentaires utiles pour le sous-secteur



Retrouver toutes les actualités de l'ONAS à travers le nouveau bulletin d'informations [ONAS MAG n°1](#), [n°2](#) et [n°3](#)



La brochure [Projets d'assainissement par ville](#), met quant à elle en exergue l'ensemble des projets en cours sur les villes du Sénégal : consistance des travaux, durée, montant.

Le site de l'ONAS met également à disposition de nombreux documents utiles : on y retrouve différents PDA ([Podor](#), [Dagana](#), [Kolda](#), [Guédiawaye](#), Linguere, Kebemer, Dahra etc..)

Une monographie de l'assainissement sur 31 localités du Sénégal, riche en informations



[Télécharger le rapport](#)

L'étude, réalisé par le groupement BECES / ASRADEC envisage le déploiement du programme de structuration des boues de vidange de la banlieue de Dakar aux régions du Sénégal. Commanditée pour 31 villes par la Direction de l'Assainissement et l'ONAS avec le soutien de la Fondation Bill & Melinda Gates, l'étude:

- Caractérise les ouvrages d'assainissement autonome existants (nature, qualité, mode de gestion, etc.)
- Fait un inventaire des entreprises de vidange et des acteurs impliqués dans la GBV
- Evalue le niveau de rentabilité des entreprises de vidange présentes,
- Mesure le niveau d'accès au crédit des entreprises de vidange,
- Evalue la volonté des structures financières à accompagner les vidangeurs
- Analyse l'environnement de l'offre et la demande en services d'assainissement autonome
- Evalue les initiatives locales en matière de gestion des boues de vidange.

Découvrez le Memento de l'Assainissement publié par le GRET



[Télécharger](#)

Le Mémento de l'assainissement est un guide méthodologique et pratique complet pour la mise en œuvre opérationnelle de services d'assainissement liquide dans les pays du Sud.

Il couvre l'ensemble de la filière, de la collecte des eaux usées et boues de vidange jusqu'à leur traitement, et ses recommandations s'appliquent au contexte rural, urbain et semi-urbain.

Destiné aux acteurs concernés par l'élaboration et la gestion d'un service d'assainissement complet, durable et adapté, cet ouvrage propose des pistes de réflexion, des méthodologies ainsi que des outils pour répondre à trois grandes questions.

- Comment décider et planifier un service d'assainissement dans une localité ?
- Quelles sont les étapes et la méthodologie de mise en place de ces services ?
- Comment gérer et suivre durablement ces services ?

[Le Mémento de l'Assainissement](#), Janvier 2018, Gret, Paris , 844 pages

Un site Internet dédié au Mémento de l'assainissement est disponible à l'adresse suivante : <http://memento-assainissement.gret.org>

Assainissement rural, de nombreux projets portés par les OSC en appui au sous-secteur

La stratégie nationale d'assainissement rural, est depuis 2015 basée sur une responsabilisation croissante des ménages et une stimulation de la demande en assainissement de ceux-ci par la sensibilisation et la communication marketing afin de réduire progressivement les niveaux de subventions accordées aux ménages. Elle vise également une plus grande implication des collectivités locales et une implication structurée du secteur privé pour mieux organiser la filière et accroître l'offre d'assainissement en milieu rural. Suite à l'adoption de la nouvelle stratégie et du plan d'actions qui en découle plusieurs projets pilotes ont été lancés à travers des appels à propositions nationaux auprès d'ONG. On relève les initiatives suivantes :

Le PASEPAR : *Le Programme d'Amélioration du Service de l'Eau Potable et de l'Assainissement Rural* est cofinancé par le PEPAM et Enabel (ex CTB). Plusieurs Ong le mettent en œuvre sur le volet assainissement dont **World Vision** et **CASADES** dans la région de Fatick ; **Eau-Vive** et le **Gret** dans le département de Mbacké qui interviennent plusieurs volets dont un dédié au marketing de l'assainissement et à l'optimisation des coûts des latrines pour les usagers portés par le Gret ainsi qu'un volet plaidoyer auprès des élus et leur formation pour une meilleure prise en compte de l'assainissement sur le territoire. Une capitalisation est prévue en fin de programme en 2018.

- ❖ **Contacts** : **Eau Vive** Joseph Ndiaye, indiaye@eau-vive.org, **Gret** Frédéric David, david@gret.org
World Vision : sara_ba@wvi.org

Le projet SENSAN porté par l'Ong italienne ACRA CCS en zone sud, promeut des modèles de toilettes améliorées pour développer l'accès à l'assainissement. Avec l'appui financier de l'Union Européenne, SENSAN « accès à l'assainissement et aux bonnes pratiques d'hygiène » vise à favoriser l'accès aux familles vulnérables de deux communes (Bignona et Tenthory) aux microcrédits afin qu'elles se dotent d'infrastructures d'assainissement telles que les latrines familiales améliorées au niveau des ménages, des édicules publics dans des écoles et d'une station de traitement des boues de vidange, pour mieux gérer les questions d'assainissement de base. Le projet a démarré depuis 2014

❖ **Contact** : M. Daouda SANON, daoudasanon@acraccs.org

Le programme ACCES «Assainissement, Changement de Comportement et Eau pour le Sénégal » est le projet-phare financé par l'USAID dans l'objectif d'appuyer, suivant un plan quinquennal (2016-2021) des projets dans les domaines de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène au Sénégal.

Doté d'un budget de 22 millions de dollars, il est mis en œuvre par NRCE (Natural Resources Consulting Engineers, Inc) et vise à : (1) générer une demande pour les produits et services WASH, (2) augmenter la fourniture de produits et services WASH basée sur le marché, (3) améliorer la fourniture et la gestion des systèmes d'eau à usage multiple, (4) améliorer les environnements favorables à la fourniture équitable de services WASH de qualité. Il cible les régions de Ziguinchor, Sédhiou et Kolda (Sud), de Kédougou (Sud-est), de Tambacounda (Est) et de Matam (Nord).



Crédit photo Gret

❖ **Contact** : Gabriel Regallet, gregallet@nrce.com et Gladys Uwase guwase@nrce.com

Le PRADALIS, financé dans le cadre du 10^{ème} FED / PAISC (Programme d'accompagnement des initiatives de la société civile), le Projet de Recherche Action pour le Développement de l'Assainissement dans les Localités Intermédiaires du Sénégal est porté par le pS-Eau, le Gret, Eau-Vive, le Congad et l'Institut des Sciences de l'Environnement (ISE) de l'UCAD.

Son objectif ? Mobiliser et outiller les organisations de la société civile, les autorités locales et les autres acteurs du secteur pour une meilleure prise en charge de l'assainissement sur l'ensemble de la filière (accès – transport- traitement-valorisation) dans les localités de 5000 à 30000 habitants. Un guide sera publié au premier semestre 2019.

❖ **Contacts** : Dame NDIAYE dame.ndiaye@pseau.org et Sylvette MILIN milin@pseau.org

Le PROELA : ce projet expérimental de latrine appropriée et accessible dans les zones péri-urbaines fait partie des actions appuyées dans le cadre du 10^{ème} FED / PAISC (Programme d'accompagnement des initiatives de la société civile). Porté par EAA (Agence Panafricaine pour l'Eau et l'Assainissement en Afrique) et ses codemandeurs dont l'Institut des Sciences l'Environnement (ISE) de l'Université de Dakar, le PROELA ambitionne d'améliorer les technologies d'ouvrages d'assainissement adaptées et à faible coût pour les populations les plus démunies. Il est mis en œuvre pour la période 2017-2019.

❖ **Contacts** : M. Ndiogou NIANG, Directeur Sénégal EAA, ndiogouniang@yahoo.fr



Gestion intégrée des ressources en eau (GIRE)

Promotion de la Gestion intégrée des ressources en eau (GIRE), le Sénégal actualise son Plan d'Action GIRE (PAGIRE)



Au terme de la mise en œuvre du Plan d'actions prioritaires pour la promotion de la GIRE (PAP-GIRE 2008-2015), le Gouvernement a initié l'actualisation du PAGIRE et l'élaboration d'un nouveau PAP pour la période 2017-2025 en prenant en compte les nouveaux enjeux et défis liés à nouvelle Lettre de Politique Sectorielle, aux ODD, à la gouvernance participative de l'eau, à la prise en compte du genre et du changement climatique. Aussi, le PAGIRE actualisé s'aligne sur les réformes majeures dont celles liées à l'approche de gestion axée sur les résultats et à la programmation budgétaire par objectif définie dans le cadre de la réforme de la gestion des finances publiques adoptée par les Etats membres de l'UEMOA. Le processus d'actualisation du PAGIRE s'articule autour de quatre (04) phases successives : (i) l'évaluation du PAP-GIRE 2008-2015 ; (ii) l'établissement du bilan du PAGIRE ; (iii) l'organisation d'ateliers régionaux sur le bilan et les perspectives, (iv) la validation et l'approbation du PAP-GIRE 2017-2025. Le nouveau PAP s'articule autour de cinq (05) enjeux et défis majeurs liés aux aspects de i) des services d'eau et d'assainissement, ii) de la Gouvernance, iii) du Financement, iv) de qualité de l'eau, v) du changement climatique et Genre.

❖ **Plus d'infos**, contacter M. Niokhor Ndour, Directeur DGPRES - niokhorndour@gmail.com

Des études sur la ressource en eau de la DGPRES disponibles en ligne



[Etude hydrogéologique et évaluation des potentialités des ressources mobilisables de l'aquifère du Continental Terminal](#), Octobre 2017, DGPRES, 115 pages



[Cartographie de la vulnérabilité des Niayes à l'intrusion saline](#), Février 2017, DGPRES, 85 pages



[Evaluation des potentialités de ressources en eau plateau de Oussouye](#), Rapport 2017 – DGPRES – 62 pages



Vie du réseau

Atelier de capitalisation de la FISONG Assainissement

Un atelier de capitalisation de la Facilité d'Innovation Sectorielle pour les ONG (FISONG, 2012), sur la thématique de l'assainissement a été organisé, fin Avril, à Dakar par l'AFD, le pS-Eau et Hydro-R&D International. La FISONG un est un outil de l'AFD qui fonctionne sous forme « d'appels à idées » dont les thèmes sont définis en concertation avec les ONG. L'objectif est de faire émerger des pratiques innovantes portées par des organisations de la société civile, françaises ou non. Avec la participation des ONGs sénégalaises bénéficiaires du soutien de la FISONG 2012 au Sénégal, des collectivités locales et structures du Ministère en charge de l'assainissement, les travaux de capitalisation ont porté sur : (1) Comment permettre aux ménages d'investir dans l'amélioration de leurs toilettes (2) Les maillons oubliés : quels dispositifs pour l'évacuation et le traitement des boues de vidange et des déchets solides ? (3) Valoriser les déchets : quelles filières pérennes ? (4) Quels rôles pour quels acteurs dans la filière de l'assainissement ?

Il s'est agi pour chaque axe de déceler les leçons tirées en points forts et points faibles avant d'approfondir sur les critères de répliquabilité. Il ressort des travaux les recommandations ci-après :

- o La nécessité d'accompagner davantage le financement de l'assainissement et d'adapter les modes de paiement aux capacités locales, notamment des plus démunis (accès social) ;
- o Promouvoir une gestion intégrée des services essentiels : boues de vidange/ déchets solides et accorder une priorité de la rentabilité économique à l'échelle territoriale ;
- o Renforcer la collaboration entre les collectivités locales et l'ONAS pour la gestion, l'exploitation et la sensibilisation du grand public ;
- o Favoriser les délégations de services publics DSP / Déchets pour pallier à l'instabilité politique locale ;
- o Améliorer la gouvernance et étudier la fiscalité environnementale.

Plus d'informations : Emilie Ronsse emr@hydro-rdi.eu

Découvrez le cahier de capitalisation Gret - Eau Vive « Développer des services durables de gestion des eaux usées et des déchets dans les petites villes : les acteurs locaux ont un rôle à jouer »



[Développer des services durables de gestion des eaux usées et des déchets dans les petites villes : les acteurs locaux ont un rôle à jouer](#), Cahier de capitalisation, Gret – Eau-Vive, Mai 2017

De 2013 à 2016, 7 communes de 12.000 à 45.000 habitants du Sénégal et de Mauritanie, appuyées par le Gret et Eau-Vive, ont développé des mécanismes d'assainissement des eaux usées et pluviales et des déchets. A l'issue de quatre années d'actions, cinq axes de travail principaux ont émergé pour l'avenir de ces services d'assainissement :

1. la maîtrise de leurs ressources budgétaires et la mobilisation de **ressources supplémentaires** par les communes,
2. le développement d'une offre de **formation** des professionnels en de la gestion des services
3. le **suivi continu** de la performance et de la qualité des services afin d'assurer leur durabilité,
4. le renforcement des capacités d'encadrement et d'appui-conseil des **services déconcentrés** de l'état,
5. et enfin l'émergence nécessaire de modalités adaptées de **gestion des eaux pluviales** sur fond d'adaptation au **changeant climatique**.

Atelier sous-régional sur le pompage solaire à Saint-Louis



Du 31 janvier au 1er février 2018, une trentaine d'acteurs du Mali, de la Mauritanie et du Sénégal (Ong, collectivités, bureaux d'études, Etat, entreprises..) se sont réunis à l'initiative du **Syndicat des Eaux d'Ile de France (SEDIF)** et du **programme Solidarité (pS-Eau)** à Saint-Louis du Sénégal. L'objectif était de tirer collectivement des enseignements de l'expérience sur les opportunités et les contraintes de l'énergie solaire pour l'alimentation des systèmes d'approvisionnement en eau.

Les travaux ont mis en exergue les avancées technologiques majeures en matière de pompage solaire, la réduction des coûts ainsi que les critères d'opportunité d'utilisation du pompage solaire.

Les membres de l'atelier ont néanmoins souligné un certain nombre de défis importants qui restent à relever :

- sur la qualité des équipements solaires et de leurs installations
- la maintenance et le suivi des systèmes
- le renforcement des compétences
- le transfert de technologie
- les grandes puissances, le stockage de l'eau ou de l'énergie.

Des recommandations ont été formulées.

❖ [Télécharger la synthèse de l'atelier](#)

Promotion de l'approche GIRE, renforcer l'articulation et la complémentarité des interventions

En janvier 2017, l'**Agence de l'eau Adour-Garonne** et le pS-Eau ont organisé à Toulouse une journée d'information et d'échanges rassemblant les acteurs du bassin Adour-Garonne engagés dans des actions de coopération dans le bassin du fleuve Sénégal (Sénégal, Mauritanie, Mali, Guinée).

Les débats et les réflexions collectives ont confirmé la volonté de chacun de renforcer des échanges autour d'enjeux déjà largement partagés (gestion locale du service de l'eau, rôle des autorités locales), mais aussi d'aborder des thématiques plus récentes (adaptation au changement climatique, gestion des eaux pluviales et risques d'inondations etc.) qui répondent aux préoccupations des populations, des autorités locales et des acteurs institutionnels nationaux et sous régionaux. Pour le Sénégal, cette dynamique est accueillie avec grand intérêt par la **SOGED** qui dans le cadre du développement de son activité souhaite amplifier l'appui qu'elle apporte aux collectivités du bassin et de leurs partenaires du Nord.

Pour structurer le cadre de ces échanges et identifier des thèmes de travail, une délégation conjointe du pS-Eau et de l'Agence Adour-Garonne s'est rendu en janvier en région de Saint-Louis pour une série d'entretiens et de visites de terrain organisés par la SOGED.

A court termes, il est prévu un croisement les données sur l'expertise et les initiatives en cours de la coopération décentralisée et non gouvernemental sur le bassin en matière de gestion, protection et utilisations variées de la ressource en eau.

❖ **Contact : Guillaume Aubourg** aubourg@pseau.org

Rencontre annuelle du réseau en France – Paris 2017



Chaque année, le pS-Eau organise en France, une rencontre nationale d'informations et d'échanges sur le secteur de l'eau et de l'assainissement au Sénégal avec l'ensemble des acteurs impliqués ou souhaitant s'y impliquer. La dernière rencontre a eu lieu fin 2017 en présence d'une délégation sénégalaise composée de représentants du **PEPAM** et de l'**OFOR**. L'accent a été mis sur les modalités d'intervention pour l'assainissement en milieu rural, le suivi des délégations de service public de l'eau potable en milieu rural et la qualité de l'eau. On compte sur l'ensemble de la journée près de 100 participants (collectivités territoriales, Ong, bureaux d'études, entreprises, partenaires financiers etc.

- ❖ [Télécharger le compte-rendu de la Journée Eau & Assainissement Sénégal à Paris 2017](#)



Agenda sectoriel

- **Mai 2018** – Rencontre de la Plateforme régionale de suivi-évaluation de Thiès
- **Juin 2018** – Rencontre à Dakar pour échanger et planifier des actions du 9^{ème} Forum de l'Eau
- **Juin 2018**- PRADALIS : Atelier de restitution de la phase Diagnostic et Capitalisation
- **Juillet 2018** – Panel Politique de Haut Niveau sur l'Eau (examens des ODD) aux USA
- **Octobre 2018** – Rencontre d'échange sur le secteur eau-assainissement du Sénégal en France

Pour contribuer à la newsletter, partager les résultats de vos actions, diffuser vos publications merci de contacter :

- ⇒ **Au Sénégal** : Dame Ndiaye : dame.ndiaye@pseau.org / +221 77 273 30 02
- ⇒ **En France** : Sylvette Milin : milin@pseau.org / +33 (0)9 50 26 80 64